

RÉDACTION
 ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Sui sce Catholique
 Avenue de Pérolles, Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

| | | | | |
|----------|----------|--------|--------|-------|
| | 1 mois | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| Suisse | Fr. 1 80 | 4 50 | 8 00 | 15 00 |
| Etranger | 2 20 | 6 00 | 11 00 | 20 00 |

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
 Compte de chèque postal 114 14.
 C. L. X.

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

| | | |
|------------------|----------|-------------------------------|
| Fribourg, canton | 15 cent. | la ligne ou son espace. |
| La Suisse | 20 » | |
| L'Etranger | 25 » | |
| Réclames | 50 » | |

M. V. L.

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

L'offensive allemande engagée entre Arras et La Fère. Les bateaux hollandais saisis aux Etats-Unis et en Angleterre.

L'offensive allemande que les Alliés attendaient a commencé hier matin, à 8 heures, sur le front anglais s'étendant d'Arras à La Fère, ou, si l'on veut, de la Scarpe à l'Oise. Le communiqué de Berlin d'hier après midi annonçait que la bataille d'artillerie s'était engagée, dans la matinée, sur de larges secteurs du front, qu'elle battait son plein et que l'artillerie austro-hongroise participait à l'action.

Le bulletin britannique lancé au même moment disait que « le matin, à la première heure, l'ennemi avait déclenché un violent bombardement sur toute l'étendue du front entre Venduël (sud de Saint-Quentin) et la Scarpe ».

Le communiqué allemand d'hier soir annonce : « Entre Cambrai et La Fère, nous avons pénétré, par places, dans les positions anglaises (in Teile der englischen Stellungen). » C'est à tort que l'agence télégraphique a traduit in Teile par : « Dans de petits éléments. » Cette traduction fautive a trompé les journaux de la nuit sur l'importance des faits ; aucun d'eux ne s'est douté que les bulletins contenaient l'annonce de l'ouverture de l'offensive allemande.

Celle-ci a donc commencé dans le secteur britannique allant de la Scarpe à l'Oise. Il faut dire « a commencé », parce que l'attaque de ce secteur, où l'on s'attendait le moins à voir se déclarer l'offensive, n'est, selon toute apparence, que le début d'une action appelée à s'étendre à d'autres parties du front ; on se demande même si elle est la partie principale du plan d'offensive allemand.

Dans l'attente anxieuse du grand choc qu'on sentait inévitable, les regards se portaient plutôt vers la Champagne et la Lorraine. L'apparition du groupe d'armées Gallwitz devant le front Verdun-Toul-Lunéville était venue, l'autre jour, corroborer la supposition d'une action convergente contre les flancs du saillant de Verdun. Cette hypothèse reste ouverte. Les derniers bulletins français et allemands signalent que le feu de l'artillerie est intense dans le secteur de Reims, sur le front de Champagne et devant Verdun.

En ce qui concerne le front de la Scarpe à l'Oise, où la bataille vient de s'engager, il est bien connu depuis les combats qui suivirent le déménagement du front allemand de la Somme, effectué il y a juste une année. Il est jalonné par les localités de Wancourt, Croisilles, Bullecourt, Flesquières, Gouzeaucourt, Ronsoy, Pontu, le Fayet, enjambe la Somme à Gauchy, aux lisières de Saint-Quentin, passe par Urvillers et rejoint l'Oise à Venduël-La Fère.

Le gouvernement hollandais ne se plie décidément pas à l'ultimatum des Alliés. Telle est la nouvelle qui arrive de Washington et de Londres, d'où l'on annonce, en même temps, la saisie des bateaux hollandais ancrés dans les ports américains et anglais.

Le gouvernement de La Haye avait cependant paru se soumettre aux exigences de l'Entente ; mais il ne voulait pas les accomplir entièrement et il avait posé diverses conditions dont l'effet était de restreindre l'emploi des navires hollandais par les Alliés dans les bornes d'une relative neutralité ; pas de transport de troupes ni de matériel de guerre, pas d'armement contre les sous-marins à bord des bateaux, etc.

Les Alliés entendent disposer de la flotte hollandaise à leur gré ; ils annoncent, en conséquence, la confiscation pure et simple des bateaux qui sont en leurs mains.

On mande de Rome à la Perseveranza de Milan que l'empereur d'Autriche vient d'insister auprès de Guillaume II pour l'amener à entrer en conversation avec les Etats-Unis d'Amérique par l'intermédiaire de l'Autriche. Il aurait obtenu de l'empereur allemand

la permission de s'entretenir lui-même avec M. Wilson.

Il semble résulter de nombreux indices que l'empereur Charles I^{er} a demandé à M. Wilson sa médiation et que l'on cause entre Vienne et Washington.

On pourrait s'entendre, dit-on à Rome, à la condition que l'Allemagne et l'Autriche fussent disposées à faire des concessions à la France et à l'Italie, en compensation de leurs avantages en Orient. Malheureusement, ajoute la Perseveranza, la question de l'Alsace-Lorraine n'existe pas pour les Allemands, ou, si elle existe, elle ne peut être, selon eux, qu'une question d'ordre intérieur.

Quant à la demande de l'Italie, on ne sait trop ce qu'en pense le gouvernement de Vienne. En Autriche, il y a à ce sujet deux tendances : l'une qui ne veut faire aucune concession à l'Italie et qui réclame même une rectification de la frontière à ses dépens ; l'autre, encouragée, semble-t-il, par le gouvernement, qui ne refuserait pas de faire à l'Italie quelque modeste concession.

Comme on le voit, on est encore loin de s'entendre, malgré la bonne volonté de l'empereur Charles I^{er}. Le fossé qui sépare les deux groupes de belligérants est trop large et trop profond pour qu'on puisse y jeter le pont de la concorde.

A la suite de dénonciations faites par des antichloriens, l'autorité gouvernementale de Padoue avait suspendu de ses fonctions, pour un mois, l'avocat Pierre Tono, maire de la ville d'Este (11,000 habitants), coupable d'avoir pris part à une réception en l'honneur du prévôt mitré d'Este, à l'occasion de sa mise en liberté après son arrestation sous l'accusation de « défaitisme ».

L'avocat Tono, qui est aussi vice-président du conseil paroissial de Padoue, se trouve sur la brèche depuis plus d'un quart de siècle pour la cause catholique, qui le compte parmi ses chefs les plus populaires dans la Vénétie. On comprend où l'anticléricalisme voulait frapper.

Mais le vaillant maire d'Este recourut immédiatement au ministère de l'intérieur, et on annonce qu'il vient d'être pleinement réintégré dans sa charge avec complète reconnaissance de « ses sentiments de patriotisme fort et constant, tels qu'ils excluent tout doute sur ses intentions et opinions ».

M. Maura, chef des conservateurs espagnols, a été chargé par le roi de constituer le nouveau cabinet. On ne sait encore s'il y réussira. Cela dépend du concours que lui prêtera le groupe de M. Dato. Dalistes et mauristes, depuis quelque temps, formaient des camps ardemment rivaux.

Au moment où les Italiens et les Yougoslaves cherchent à se rapprocher, il est intéressant de signaler un ouvrage qui vient de paraître à Florence sur la question de l'Adriatique. Les auteurs, tous les deux fort compétents en la matière, soulignent franchement la thèse de la renonciation à la Dalmatie de la part de l'Italie. Pour annexer, disent-ils, les 25,000 Italiens qui vivent à Fiume, il faudrait occuper un territoire presque entièrement slava comprenant 117,000 habitants, sans compter que l'annexion de Fiume envierait l'accès à l'Adriatique à une région peuplée de deux millions et demi de Serbo-Croates. D'autre part, les Italiens de Fiume sont contents de l'autonomie relative dont ils jouissent ; ils ne pensent nullement à l'union avec l'Italie.

Il faut en dire autant des 15,000 Italiens de Zara qui forment comme « une île italienne au milieu d'une mer slave ».

En résumé, disent les auteurs de l'ouvrage sus-mentionné, la Dalmatie est peuplée de 90 % de Slaves qui ne demandent qu'à se

réunir à leurs frères. L'Italie, en les annexant, irait au devant d'énormes difficultés de gouvernement ; elle se rendrait odieuse à tout le monde et pousserait les Slaves du sud dans le camp de ses ennemis.

Au point de vue militaire, le livre démontre que quelques bases navales sont nécessaires à l'Italie pour sa sécurité dans l'Adriatique ; la possession de la côte dalmate, par contre, n'apporterait aucun avantage à l'Italie. Elle lui serait même plus nuisible qu'utile, constituée comme elle est par une bande de terre dominée par des montagnes qui appartiendraient à un autre Etat.

AU CONSEIL DES ETATS

Berne, 21 mars.

Une victoire fédéraliste

Par 21 voix contre 20, grâce à la voix prépondérante du président intérimaire, le Conseil des Etats a refusé d'entrer en matière sur le projet d'arrêté constitutionnel qui devait soumettre à la législation fédérale les automobiles, les cycles et les dirigeables. La majorité rejetante se compose : de quinze membres de la droite, de deux radicaux romands, de deux libéraux-conservateurs, auxquels se sont joints M. Isler, de la gauche allemandique, et M. Legler, du groupe de politique sociale. M. Henri Scherrer, socialiste modéré, a voté avec la gauche centralisatrice. C'est M. Brügger, vice-président, qui a départagé les voix au profit de l'opposition.

Le coup est d'autant plus sensible pour le Conseil fédéral et la majorité de la commission, que le projet avait été admirablement défendu par M. Edouard Muller, chef du Département de justice et police.

Un instant, on a pu croire que cette révision constitutionnelle serait acceptée par le Conseil des Etats, car la discussion avait permis de constater que le représentant radical des Grisons, M. Lely, et le représentant des Rhodés-Extérieures, M. Baumann, faussaient compagnie aux adversaires de la réglementation fédérale.

M. Lely a expliqué son évolution, en disant que son canton n'avait plus de motif de s'opposer à l'intervention fédérale, pourvu que le gouvernement cantonal eût son mot à dire dans la désignation des routes praticables par les automobiles.

Honneur au courage malheureux ! Pendant plus d'une heure, le chef du Département de justice et police a vraiment accumulé les meilleurs arguments qui pouvaient être invoqués en faveur des nouvelles compétences fédérales dans le domaine de l'automobilisme et de la navigation aérienne. Le nouveau projet, dit-il, n'est pas tout à fait semblable au premier. Les modifications qu'on a introduites dans le texte primitif sont toutes au profit des cantons. Depuis 1911, l'automobilisme s'est aussi transformé. Ce n'est plus une spécialité pour les riches. L'automobile de luxe fait place de plus en plus à l'automobile commerciale. Les populations s'aperçoivent que ce moyen de locomotion devient un facteur important de l'activité économique. L'automobile rend aussi de précieux services à l'armée. Les médecins s'en servent pour leurs visites et pour le transport des malades.

Pourquoi, ajoute M. Muller, l'automobilisme échapperait-il à la réglementation fédérale ? N'avons-nous pas la régie des postes, la nationalisation des chemins de fer et la législation sur les voies ferrées ? L'automobile est un moyen de transport qui, par sa nature, ignore les frontières. Nous avons abattu les barrières élevées par les octrois et l'ohmgeld. Vouloir nous les rétablir pour les automobiles ?

Et M. Muller poursuit : La souveraineté cantonale n'est pas en jeu ici. Les cantons ont senti eux-mêmes la nécessité d'une certaine unification, en soumettant les automobiles au régime d'un concordat intercantonal. Les stipulations de ce concordat sont bonnes en elles-mêmes ; elles font excellente figure sur le papier ; mais elles se heurtent à de continuelles difficultés d'application, si bien que les directeurs de police cantonaux, réunis à Sion et à Aarau, ont reconnu, à l'unanimité, l'inefficacité de ce concordat. Seule la législation fédérale peut remédier aux inconvénients de la situation.

Mais, conclut M. Muller, on dit que le moment est mal choisi pour entreprendre cette révision constitutionnelle ; il faut attendre des temps normaux. Quand donc viendront-ils, ces temps normaux ? Ne devons-nous pas, au contraire, poser dès maintenant un fondement constitutionnel, afin d'être prêts à intervenir lorsque les circonstances seront favorables.

M. Muller donne encore des explications au sujet de la navigation aérienne en réponse aux observations de M. de Montenach. Sans doute, dit-il, le dernier mot n'est pas dit sur l'avenir des dirigeables. Mais une chose est bien certaine, c'est que ce problème ne peut pas être résolu par les cantons. Comment voulez-vous que Bâle-Ville, par exemple, légifère sur les aériens qui, en quelques minutes, survolent son terri-

toire ? Les routes de l'air ne sont pas limitées par la géographie. Nous verrons un jour les aériens servir de véhicules réguliers pour les lettres et colis postaux. Or, ce service tombe sous la régie fédérale.

Nous négligeons une foule d'autres arguments que M. Muller a tirés de son inépuisable dossier. Malgré tous ces beaux raisonnements, la majorité du Conseil des Etats ne s'est pas laissé convaincre. Personne ne peut faire sortir de l'esprit des représentants des cantons l'idée que le moment actuel est singulièrement mal choisi pour proposer au peuple une nouvelle augmentation des compétences fédérales.

AU CONSEIL NATIONAL

Berne, le 21 mars.

L'initiative pour l'impôt fédéral direct

Dix orateurs se sont fait inscrire pour parler encore de l'impôt fédéral direct et permanent ! Nous avons déjà signalé la proposition de M. Ullmann, qui, au nom du groupe radical, a demandé que le Conseil fédéral déposât jusqu'au mois de juin un projet de révision constitutionnelle, portant création d'un impôt fédéral temporaire. Nous avons fait prévoir que l'intérêt du débat se concentrerait autour de ce « postulat ».

Mais M. Ullmann a modifié sa proposition primitive. Il formule maintenant, d'accord avec les décisions du groupe radical, des exigences beaucoup moins catégoriques. Il se contente du dépôt du projet demandé « dans le délai le plus bref possible » et il laisse la voie libre, à côté d'un projet d'impôt temporaire, à la répétition de l'impôt de guerre.

Comme le chef du Département des finances a annoncé, en décembre déjà, qu'il soumettra aux Chambres au mois de juin, après la votation populaire sur l'initiative socialiste, un projet d'article constitutionnel portant répétition de l'impôt de guerre, le « postulat » Ullmann perd toute sa portée de principe.

M. Ullmann a expliqué sa pensée, au début de la séance de jeudi. M. Weber, de Saint-Gall, a insisté sur l'importance que le personnel fédéral attribue à l'introduction de l'impôt direct fédéral au point de vue de la répercussion sur les lois fiscales des cantons.

M. Musy, après MM. Gaudard, Tissières et Maunoir, développe les raisons qui déterminent les partisans de la souveraineté cantonale à repousser énergiquement toute idée d'impôt fédéral permanent. Il est évident, dit l'orateur, que l'affaiblissement des ressources financières des cantons porte atteinte au crédit de ceux-ci ; mais, si le crédit des cantons est entamé, le crédit de la Suisse en pâtit. La Confédération peut parfaitement développer les impôts indirects. Actuellement, en Suisse, sur 100 francs d'impôts directs, il n'y a que 62 francs d'impositions indirectes. La proportion égale est donc loin d'être atteinte.

Les charges fiscales dans les communes et les cantons s'approchent du maximum possible. Comment y ajouter encore un impôt fédéral permanent ? Il sera impossible pratiquement de juxtaposer aux percepteurs communaux et cantonaux le percepteur fédéral. On arrivera fatalement au percepteur unique, et ce sera la fin des cantons. Sans être des fédéralistes à tout prix, les adversaires de l'impôt fédéral ont le droit d'affirmer que l'existence des cantons est une nécessité et qu'il faut conserver les cloisons étanches pour couper les courants qui vont nous emporter à la dérive. Les amis de l'impôt direct disent, il est vrai, qu'ils ne veulent pas porter atteinte aux cantons, mais, sans le vouloir peut-être, ils frappent la souveraineté cantonale au cœur. Pour sauver la caisse, on va briser l'équilibre dans notre Etat fédéral. Les destructeurs de l'Etat fédéral suisse n'arriveront jamais à rebâtir une maison aussi solide.

Comme l'existence d'une dette de guerre considérable et toujours croissante doit servir d'argument aux partisans de l'impôt fédéral, M. Musy déclare que lui et ses amis politiques sont prêts à consentir à la répétition de l'impôt de guerre et que la progression accentuée en perspective ne les effraie pas. Le « postulat » modifié de M. Ullmann est donc acceptable à ce point de vue, tandis que le projet d'un impôt temporaire, cher à M. Speiser, est inacceptable ; car il conduit fatalement à l'impôt permanent.

M. Strauß, de Zurich, se montre moins hostile aux idées de M. Speiser et recommande l'examen approfondi d'un impôt temporaire.

Le chef du Département des finances, M. Motta, a prononcé un grand discours. Il a démontré toute la portée révolutionnaire que l'impôt fédéral direct et permanent aurait pour nos institutions constitutionnelles. La souveraineté qui appartient encore aux cantons se trouverait logiquement déplacée en faveur du pouvoir central.

La variété des systèmes d'imposition cantonaux ne sauraient durer parallèlement à l'impôt fédéral. L'unification des principes

d'imposition deviendrait inéluctable. Mais c'est là une tâche politique et technique formidable, qui ne peut s'accomplir en deux ou trois ans. Cette opinion n'est pas sérieuse, et le Conseil fédéral se refuse à procéder d'une façon si superficielle dans une question si grave.

Il est inadmissible d'exploiter la crise actuelle pour imposer au pays un régime dont il n'a pas besoin.

M. Motta esquisse une fois de plus ce qui a déjà été fait pour trouver les finances nécessaires et ce que le Conseil fédéral entend faire encore. L'effort accompli est très grand et le programme à réaliser est adéquat aux besoins.

Le Conseil fédéral peut accepter le « postulat » de M. Ullmann, modifié et adapté aux intentions concernant la répétition de l'impôt de guerre. On ne pourra pas maintenir le taux maximum de 15 pour mille ; il faudra aller hardiment plus loin, pour frapper plus fortement les grandes fortunes. M. Motta est adversaire de l'idée d'un impôt temporaire et il prie le parlement de ne pas éparpiller les efforts et les bonnes volontés, mais de se rallier autour d'une solution de la question financière qui maintienne la paix politique et sociale dans le pays (Vifs applaudissements).

On a entendu encore quatre socialistes, MM. Naine, Duby, Schmid et Huggler, recommander l'initiative socialiste.

A midi un quart, la Chambre s'ajourne à une séance de relevée, à 4 h. 1/2.

A 4 1/2 heures, les délibérations sont reprises. M. de Céréville, le député libéral de Lausanne, combat encore les projets d'impôt fédéral permanent ou temporaire. Quant à la répétition de l'impôt de guerre, l'orateur est prêt à examiner les propositions du Conseil fédéral, mais il rappelle aussi la promesse de 1915 que l'impôt de guerre serait unique.

Avec M. Haslerlin, de Thurgovie, c'est le calcul politique qui remplace l'attitude nette basée sur les principes. Le chef radical s'est demandé s'il ne fallait pas poser nettement le principe de l'impôt fédéral, en dehors de l'initiative, par un « postulat » qui provoquerait une votation où les amis et les adversaires se seraient comptés. M. Haslerlin dit qu'on aurait dû procéder d'une manière différente : d'abord les votations populaires sur l'impôt de guerre répété et sur l'imposition du tabac, puis serait venue la décision sur l'impôt permanent. Il avoue qu'il se serait rallié hardiment à l'impôt permanent, si le peuple avait rejeté le programme du Conseil fédéral. L'orateur prie le Conseil fédéral d'examiner sans préventions l'idée de l'impôt temporaire.

Après quelques mots de M. Hanziker, qui se rallie aussi à l'impôt temporaire, et après une longue réplique du socialiste M. Muller à ses contradicteurs, M. Knechtwolf est entré en scène. Le député démocrate et grütérien a dit des choses fort intéressantes et peu agréables pour les doctrinaires d'extrême-gauche. D'abord, il a déclaré que l'impôt direct n'est nullement l'idéal à tout prix qu'on prétend, par la simple raison que la charge peut être presque régulièrement attribuée, par les contribuables, à d'autres épaules. Ceux qui se ressentent en tout cas de l'impôt direct fédéral sont les « traitements fixes », qui continueront, sans espoir, à être soumis aux législations fiscales des cantons. C'est précisément pour empêcher la simple juxtaposition de l'impôt fédéral, à côté de l'impôt cantonal et communal, que l'orateur propose l'unification de la perception.

M. Knechtwolf s'est plaint spirituellement du manque de caractère de ses collègues. Il n'y a plus de véritables fédéralistes ni de centralistes logiques. Les fédéralistes, M. Motta en tête, n'ont pas seulement donné le petit doigt, mais la main entière au diable, en créant l'impôt de guerre ; les centralistes font semblant de vouloir l'impôt direct tout pur ; cependant, ils s'accrochent à l'initiative socialiste, qui, en juxtaposant l'impôt fédéral aux impôts cantonaux, consacre tout simplement le droit fiscal des cantons et revêt par là un caractère fédéraliste.

Le Conseil fédéral a subi de bon gré l'examen de conscience qui lui était présenté par l'aumônier de l'assemblée.

M. le conseiller fédéral Motta, dans une harangue finale, a ramené les auditeurs au sérieux du moment. Le Conseil fédéral, répète-t-il, accepte la proposition Ullmann et s'engage solennellement, avec le parlement, à faire supporter la partie essentielle de la dette de guerre par les classes aisées. Mais, si l'initiative socialiste est repoussée par le peuple, le parti socialiste ne pourra pas se désintéresser de la réforme financière. Les classes laborieuses ont des devoirs envers le pays comme les autres classes. M. Motta a confiance dans le bon sens des ouvriers suisses et compte sur eux pour aider l'Etat à sortir de l'impasse financière et à reprendre sa tâche sociale avec des finances reconstituées.

L'impression de cette déclaration finale a été très forte. La votation, qui aurait pu se faire tout de suite, la liste des orateurs étant épuisée, a été renvoyée à demain matin.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journé du 20 mars

Communiqué français du 21 mars, à 3 h. de l'après-midi :

Au nord de l'Allette, les Français ont réussi un coup de main dans les lignes allemandes ; au nord de Baucouville, ils ont ramené une dizaine de prisonniers.

Hier, vers la fin de la nuit, le bombardement a été intensifié et soutenu dans les secteurs nord et sud-est de Reims, à Vivers et sur quelques points du front de Champagne.

Dans cette dernière région, les Allemands ont prononcé plusieurs tentatives qui sont restées infructueuses, notamment dans le secteur des Hurlus, dans la région de Souain, et vers la route de Saint-Saupey.

Sur la rive droite de la Meuse, le bombardement des positions françaises a pris une grande violence, hier en fin de journée, et a été suivi de fortes attaques entre les bois des Caarrières et Bezonvaux.

Après un corps à corps, les troupes françaises ont rejeté l'ennemi des quelques éléments avancés où il avait pénétré tout d'abord.

Des prisonniers sont restés aux mains des Français.

En Lorraine, les Allemands ont obtenu un complet échec dans la région de Nomeny. Des détachements d'attaque furent lancés vers 1 h. 30, après une vive préparation d'artillerie. Ils furent repoussés par les feux français et subirent de lourdes pertes sans résultat.

De leur côté, les Français ont réussi une incursion vers Armaucourt. Ils ont fait des prisonniers.

Communiqué allemand du 21 mars :

Groupe du kronprinz Rupprecht : Entre Dixmude et La Basée, l'activité est devenue grande ; hier soir le combat d'artillerie s'est intensifié. Sur le reste du front, l'activité combattante a repris par intermittence.

Groupe du kronprinz allemand : Sur la rive droite de l'Oise, au nord de Reims et en Champagne le feu de l'artillerie s'est intensifié fréquemment.

Groupe du général von Gallwitz : Le combat d'artillerie devant Verdun a repris le soir une grande violence. Au sud-ouest d'Ornes des compagnies ont envahi le bois Brulé et ont fait prisonniers un état-major et 240 hommes, dont une vingtaine d'officiers.

A Tonnai l'après-midi, des détachements pénétrèrent dans les tranchées françaises et ramènèrent 78 prisonniers.

Groupe du duc Albrecht : Sur la rive orientale de la Moselle et près de Nomeny, nous avons effectué des tentatives couronnées de succès. Dans la forêt de Paroy, le feu de destruction de l'artillerie française a continué.

Dans de larges secteurs du front occidental, la bataille d'artillerie s'est engagée ce matin dans toute sa force. L'artillerie austro-hongroise a participé aux combats contre les Anglais et les Français.

Communiqué anglais du 21 mars, à 3 h. de l'après-midi :

Ce matin, à la première heure, l'ennemi a déclenché un violent bombardement sur toute l'étendue du front entre Venduël, au sud de Saint-Quentin, et la Scarpe. Nous avons exécuté avec succès, la nuit dernière, vers Saint-Quentin, un coup de main qui nous a permis de ramener 13 prisonniers et 3 mitrailleuses. Des rencontres de patrouilles au sud-est de Messines, et un autre coup de main au sud de la forêt d'Houthulst, nous ont valu encore un certain nombre de prisonniers. Une tentative de raid allemand a échoué vers Armentières.

Journé du 21 mars

Communiqué français du 21 mars, à 11 h. du soir :

Au cours de la journée, l'activité de l'artillerie allemande s'est maintenue très violente entre la Miette et l'Aisne, dans toute la région de Reims et sur le front de Champagne, particulièrement entre la région des Monts et Ville-sur-Tourbe. Nos batteries ont tiré énergiquement riposté.

Dans le secteur des Hurlus, l'ennemi a exécuté trois attaques successives, qui ont été brisées par nos feux ou rejetés par nos contre-attaques.

A Test de Suippes, des tentatives de coup de main ont subi un échec complet. Notre artillerie a pris sous son feu et dispersé des colonnes allemandes qui avançaient dans la région au sud de Montsois.

Sur la rive droite de la Meuse et sur quelques points en Woëvre, bombardement assez intense de nos premières lignes.

Communiqué allemand du 21 mars, au soir : Dans les Flandres belge et française, au nord de Reims, en Champagne, devant Verdun et en Lorraine, les combats d'artillerie se sont intensifiés.

Entre Cambrai et La Fère, nous avons pénétré par places dans les positions anglaises.

Communiqué tchécoslovaque du 21 mars :

L'artillerie austro-hongroise s'est intervenue dans les combats contre les Français et les Anglais sur le théâtre occidental.

La guerre sur mer

Le torpillage du « Sardinero »

Madrid, 21 mars.

Le journal El Noticiero-Bilbao publie une interview du second officier du « Sardinero », le bateau espagnol portant un cargaison de blé pour la Suisse, qui a été coulé par un sous-marin allemand.

Le « Sardinero » avait embarqué à New-York des céréales et de la farine pour Celta, à destination de la Suisse. Il avait quitté New-York le 1^{er} février. Le 23 février, à 11 h. 1/2 du matin, il se trouvait par 54 degrés de latitude et 8 degrés de longitude (?), lorsqu'il rencontra un sous-marin allemand qui le somma de stopper. Le capitaine du « Sardinero », don Pedro Garcia, de Sanlúcar, envoya à bord son second, don Lopez, qui connaissait l'anglais. Le second apporta les papiers du bord, qu'il exhiba au commandant du sous-marin, en lui disant quelle était la destination du « Sardinero ». Il y eut une discussion entre le commandant du sous-marin et son second sur ce qu'il y avait à faire. Don Lopez crut comprendre que le second était d'avis de laisser passer le « Sardinero », tandis que le commandant voulait le couler. A la fin, le second, accompagné de trois matelots, se rendit à bord du « Sardinero », qu'il visita de fond en comble ; puis il signala à son chef le résultat de ses investigations. Le sous-marin donna une réponse, sur quoi le second communiqua au commandant du « Sardinero » qu'il fallait quitter le bord, car son bateau allait être coulé, parce qu'il voyageait sans attestation de l'ambassade allemande à Madrid.

Le commandant du « Sardinero » protesta qu'il ignorait que pareille attestation fut nécessaire. Mais il n'y avait qu'à obtempérer. L'équipage du « Sardinero » prit place dans les canots, pendant que les marins allemands transportaient à bord du sous-marin une partie de la cargaison et certains objets pris sur le « Sardinero ». L'équipage de ce bateau ne put garder ni le sextant, ni le chronomètre, ni la boussole du navire. Puis le « Sardinero » fut coulé à coups de canon et le sous-marin disparut, laissant l'équipage du « Sardinero » à son sort. On était alors à 80 lieues de la côte d'Afrique. Ce ne fut que 25 heures plus tard que les marins espagnols furent aperçus par des hydroaéroplanes français de la station de Casablanca (Maroc) et qu'on leur envoya un bateau pour les conduire à la côte.

Le « Sardinero » en était à son quatrième voyage en Amérique ; il y était allé trois fois pour chercher du charbon pour l'Espagne. Jamais il n'avait fait de contrebande.

Combat de torpilleurs

Londres, 21 mars.

(Havas.) — Le vice-amiral commandant du Douvre signale un engagement entre contre-torpilleurs à un lieu au large de Dunkerque, entre 4 et 5 heures, le 21 mars.

Deux destroyers anglais et trois français ont engagé le combat avec un groupe de destroyers allemands qui avaient auparavant bombardé Dunkerque pendant 30 minutes.

Le vice-amiral commandant du Douvre dit qu'il croit que deux destroyers et deux torpilleurs ennemis ont été coulés.

Aucun bâtiment allié n'a coulé. Un destroyer britannique a eu des avaries, mais a pu regagner le port. Les pertes anglaises sont légères ; les Français n'en ont subi aucune.

Le nouveau ministre roumain

Bucarest, 21 mars.

(Wolff.) — Le journal gouvernemental de Jassy Monitorul a publié la liste ministérielle suivante : Marghitoman, président du conseil et intérieur ; Constantin Arion, affaires étrangères ; général Harju, guerre ; Mahedenti, instruction publique ; Saulesco, finances ; Dobresco, justice ; Meissner, commerce et industrie. Les ministres des domaines et des travaux publics ne sont pas encore nommés.

M. Marghitoman rentrera probablement aujourd'hui à Bucarest.

Nouveau ministre de la guerre italien

Rome, 21 mars.

(Stefani.) — Le ministre de la guerre, général Alfieri, ayant déclaré vouloir prendre un commandement au front et ayant vivement insisté dans sa demande, le président du conseil a proposé au roi d'accepter la démission présentée par le général Alfieri. Par décret du 20 mars, le sénateur et général Victor Zuppoli a été nommé ministre de la guerre.

Le baron Manno

Turin, 21 mars.

Le sénateur Manno, qui vient de mourir à Turin presque monégasque, a été un des historiens et bibliographes italiens des plus féconds. Son œuvre ne comprend pas moins de cent deux publications, dont quelques-unes sont très volumineuses.

Au cours de sa longue existence, il avait écrit un grand nombre de personnages illustres. Etant collègue, il avait figuré dans un chœur d'opéra auquel assistait le roi Charles-Albert. Le 25 mars 1849, il assistait à la messe, dans l'église de Saint-Laurent, lorsqu'il vit un homme s'approcher rapidement de son père, qui était alors président du Sénat, et lui parler à voix basse. La messe à peine terminée, son père, très troublé, entra chez lui et, chemin faisant, confia à son fils une nouvelle terrible qui devait encore rester secrète à Turin : la nouvelle de la défaite de Novare et de l'abdication de Charles-Albert.

Le baron Manno avait beaucoup connu, dans les salons de son père, le comte de Cavour. Bien qu'il ne partageât pas les idées politiques du célèbre homme d'Etat piémontais, il lui était restée une admiration sans bornes pour les trésors d'intelligence que le comte Cavour prodiguait jusque dans la conversation.

Manno, que le baron Manno avait souvent rencontré à Turin, lui avait laissé une impression moins forte. L'illustrateur des Finances faisait assez piètre figure dans un salon ; il était gêné et il bégayait presque, lui qui était un causeur inimitable devant quelques amis.

Le baron Manno a été le seul homme en Italie pour qui des portes du Vatican et du Quirinal étaient également ouvertes. Léon XIII le chargea un jour de porter ses remerciements au roi Humbert pour le cadeau qui lui avait été fait d'un des clichés de la célèbre photographie du Saint-Suaire.

C'est encore le baron Manno qui, en qualité de président de la Consulta Araldica (société héraldique), se rendit auprès de Pie X pour lui annoncer que la Consulta reconnaissait à l'empereur son titre de noblesse que le Pape conférerait à sa famille. Pie X remercia et déclara vouloir interrompre la tradition et laisser ses parents dans l'humble condition où ils étaient nés.

Le marquis Crispolti, à qui nous empruntons ces souvenirs personnels, ajoute que le baron Manno consacra une grande partie de son temps à vérifier les titres de la noblesse italienne. Tant de nobles prétendaient remonter au moins jusqu'à Charlemagne. Le baron Manno, uniquement préoccupé de la vérité histori-

que, coupait court à toutes les vantardises et à toutes les vanités. Comme le lui avait dit un jour Crispi, il travaillait à remettre en honneur la noblesse historique et à se débarrasser de la noblesse de pacotille. Toute l'Italie le consultait sur cette matière. Ses recherches, souvent longues et fastidieuses, ne furent pas inutiles. L'histoire du Piémont se résumait, selon lui, dans l'histoire du patriciat qu'il publia d'ailleurs en de gros volumes.

Le baron et sénateur Manno laisse le souvenir d'un grand historien et d'un catholique fervent. Chaque matin, il assistait à une des premières messes de Turin.

Nouvelles diverses

La Rada ukrainienne a approuvé, à une grande majorité, le traité de paix avec l'Allemagne.

Suivant des nouvelles de New-York, on annonce de Norvège que M. Kerensky serait arrivé à Christiania.

Le parlement danois est arrivé au terme de sa législature ; de nouvelles élections auront lieu le 22 avril.

IL Y A UN AN

22 mars 1917

La famille impériale de Russie, déçrite d'arrestation, est enfermée à Tsarskoïé-Sélo.

Echos de partout

ERREUR D'INTERPRÉTATION

Voici la traduction littérale d'un article du Heraldo de Madrid sur le procès Bolo (n° du 22 février). Nous y introduisons le barbarisme défensuuse destiné à rendre le mot défensura.

Dans le procès Bolo apparaissent deux figures de femmes auxquelles la toge et le bonnet d'avocat donnent une certaine apparence masculine ; elles sont un peu linéaires au milieu de tous ces si graves personnages. Ce sont les deux nobles avocates-matresses du barreau français : Mme Albert Salles et Mme Marcel Héraud.

Autour de ce grand procès ont tourné un grand nombre de femmes, sous un triste aspect. Combien paraissent admirables les deux avocates qui, d'une âme si haute, avec une serene élévation de vues, ont rempli leur mission d'une manière pleine de science et de pitié.

Le discours de Mme Albert Salles, la défensuuse de Bolo pacha, est une page de gloire pour le sexe féminin. Toute la presse reconnaît la valeur de ce discours, la force de ses arguments, la grande émotion, la tendresse, la chaleur qui pouvaient y mettre une âme de femme, pleine de foi et de pitié.

Un frisson d'émotion dut passer sur l'assistance à entendre ses affirmations et ses arguments.

Non moins éloquent fut la parole de Mme Marcel Héraud, la défensuuse de Porchère, laquelle fut blessée à Douaumont et qui, sur sa toge noire, porta la croix de guerre.

Malgré les efforts des deux nobles femmes, Bolo et Porchère ont été condamnés. Le premier à mort, le second à 3 ans de prison. Et si était encore plus triste de voir prononcer cette peine, que si une femme n'était pas intervenue ainsi dans le procès.

Alors que beaucoup proclamaient l'égalité des sexes et l'admission dans la pratique, quand la femme assume les mêmes charges que l'homme, quelque chose de sentimental, de poétique, au-dessus de la figure de la défensuuse : c'est le prestige maternel. La femme avocat est comme la mère qui défend son enfant. On ne doit jamais tuer l'enfant d'une femme.

Dans cette affaire tristement célèbre de Bolo pacha, qui évoque l'idée d'une « Danse de la Mort », au-dessus de tant de personnages illustres, confondus dans une nuit macabre, avec les criminels et des coquins, surgissent deux figures très nobles, très sympathiques : ce sont celles de Mme Albert Salles et de Mme Marcel Héraud. La première, comme on la félicitait, répondit :

« J'ai dû être bien mauvaise dans ma plai-

doirie, puisque dans une affaire où se jouait la vie d'un homme, j'ai obtenu un si mauvais résultat.

« Bolo, de son côté, eut un geste de galanterie admirable, quand, après le prononcé de la sentence, il dit à sa défensuuse :

« Je regrette surtout de ne pas voir récompenser vos efforts.

« Ne sepa-ce pas une leçon pour l'Espagne que ces brillants exemples de la femme au tribunal... »

D'où est venue l'erreur du journal espagnol faisant défendre Bolo et Porchère par deux avocates, tandis qu'ils l'ont été par deux avocats ? Simplement de ceci que les noms de Salles et Héraud étaient précédés de M^{lle} (Maître), que le journal a traduit par Madame.

MOT DE LA FIN

M. Bergson habite à Paris un quartier silencieux où personne ne se doute qu'il est académicien. Le jour où il devait être solennellement reçu à l'Académie, on le vit sortir de chez lui en bel habit vert à col brodé, bicorne en tête et épée au côté.

« Tiens, n'est-ce pas, voilà le petit vieux d'en face qui est mobilisé ; ce n'est pas trop tôt ! »

Confédération

L'impôt sur les bénéfices de guerre

Communiqué de l'Administration fédérale des contributions : Le montant de l'impôt sur les bénéfices de guerre versé jusqu'à maintenant à la caisse d'Etat fédérale se monte à 125 millions en chiffres ronds. Le rendement de l'impôt de guerre de 1915-1916 est ainsi dépassé.

Actuellement, il est procédé aux taxations pour l'année commerciale 1916-1917. Taxations auxquelles sont soumis les contribuables qui ne déborent pas leurs comptes avec l'année civile. Le Département des finances a fixé au 31 mai 1918 le délai de paiement pour l'impôt relatif à cette période.

Pour les paiements anticipés effectués avant le 30 avril 1918, il est bonifié un intérêt de 5 % à partir du jour de la réception du montant jusqu'à la date de l'échéance des paiements. On peut effectuer en tous temps des versements anticipés sur l'impôt de période antérieure. Il est également bonifié un intérêt de 5 % sur les versements de ce genre.

L'émigration

Le nombre des émigrants suisses pour les pays d'outre-mer s'est élevé l'an dernier à 1656, alors qu'il était de 1404 en 1916, de 1976 en 1915, de 3869 en 1914 et de 6191 en 1913. Le canton de Berne arrive en tête de l'échelle des cantons, puisqu'il a eu 146 émigrants l'an dernier (1099 en 1913) ; Zurich vient ensuite avec 111, puis le Tessin 73, Saint-Gall 51, Genève 47, Vaud 46, Neuchâtel 30, Bâle-Ville 27, Argovie 25, Fribourg 15, Valais 1. La plupart des émigrants de 1917 sont partis pour les Etats-Unis (489) et pour l'Argentine (67).

La Suisse et la guerre

Un avion Italien sur Lugano

Un aviateur italien, venant de la direction du Monte Generoso, a survolé, à 3 h. 30, hier après-midi, la ville de Lugano, et a quitté le territoire suisse au-dessus de Fignio.

Fugitifs russes

L'autre matin, avant le jour, une escouade de fugitifs russes, échappés de Maféche (Doubs), arrivait au poste de gendarmerie de Sainguellet, affaiblis et éreints jusqu'aux os, les malheureux sollicitaient, bon feu, bonne soupe et bon gîte. Avec bonne grâce M. le sergent Cottin fit tout ce qu'il dépendait de lui pour satisfaire ces nouveaux prisonniers. Après une copieuse restauration dans des cédilles surchauffées, ils ne tardèrent pas à goûter un paisible sommeil.

Ils étaient au nombre de 22, mais étaient 21 pour passer le Doubs. Ils expliquèrent que l'un de leurs camarades avait été emporté par le courant.

L'essor des colombes

par MATHILDE AEGANIS

Heureusement Geo arrivait le lendemain. Et sa jeunesse frétilante, sa voix fraîche, ses bonhomies de chèvre, ramènèrent la vie dans la maison attristée. Peut-être la jeune fille accoutumée à son entraînement pour secouer l'atmosphère morne. Peut-être, sentant les doutes et les anxiétés de ses parents, affecta-t-elle, en parlant du ménage d'Eva, une confiance exagérée. Elle atténa, par ses explications les plus naturelles, l'effet produit par son retour prématuré.

Francis s'était trouvé malade à l'étranger... Eva s'affolait... Nous avons trouvé ce moyen d'arranger les choses.

Pauline ayant interrompu par un ricanement incrédule, Geo, sans lui accorder un regard, commença avec simplicité :

« A propos, vous savez que Gabriel Turquant devient quelqu'un, à Paris ? On s'arrache ses compositions ! Nous l'avons rencontré au Louvre ! Il est enchané d'avoir trouvé sa voie. Il gagne un argent fou, va faire un beau mariage, et se félicite d'avoir quitté la Rochelle... »

Ayant la fin de cette communication, le élancement de la porte avait annoncé la retraite de Pauline. Et ayant ainsi dégagé ses entours, Geo poursuivait en liberté le traitement réparateur qui devait revivifier deux chères âmes affai-

sées. L'espérance n'exerce-t-elle pas un rayonnement aussi énergique que le radium ?

— Eva est bien, tout à fait bien, maman ! Et jolies !... Plus jolies que jamais, n'est-ce pas, papa ?

Pauline, au milieu des siens, se faisait de plus en plus solitaire. Rien de leur intimité ne semblait plus l'intéresser. Elle délaissait son travail habituel. Geo se substituait dès lors souvent à sa sœur, au bureau, et accompagnait même son père aux expertises, la grosse serviette sous le bras. Sa petite personne alerte, son air minois, étaient bien accueillis partout, tandis qu'on évitait l'année, d'autant plus froide, sombre et hautes que elle devinait de sourdes critiques, à son passage.

Il était évident, pour le public, que le mariage brillant de leur cadette n'avait en rien amélioré l'état de fortune des Servain. Des notes traitaient, des bonnes jassaient. Un surcroît de dépenses ayant épuisé les économies, on vivait, certes, plus chichement dans la pimpante villa neuve que dans le vieux logement de la rue Gargouilleau.

A un déjeuner, Mme Servain s'étant lamentée une fois de plus sur les changements opérés avec trop d'imprudence, la cherté croissante des vivres, les exigences des domestiques, etc., Pauline, prise d'un haut-le-cœur, jeta sa serviette et alla au dehors promener sa colère.

Deux heures après, elle rentra, la physionomie plus calme, et, abordant ses parents, elle dit d'un ton pondéré :

« J'ai une proposition à vous soumettre. Ce serait un moyen de remédier un peu au déficit de cette année. La chambre et le cabinet de toilette, destinés à Eva et à son mari, ne seront pas

occupés cet été, puisque, en sortant de Vitteil, les deux vagabonds s'en vont à Ostende. Pourquoi ne dispositions nous pas de cet appartement quelques semaines ? Une location m'a été offerte.

M. et Mme Servain se récrièrent à l'unisson : — Introduire des étrangers chez nous ! Y pensez-vous ?

« La personne en cause est une dame déjà âgée, que j'ai rencontrée chez le papetier. Elle se déplaçait à l'hôtel et voudrait trouver, aux environs du Mail, une maison tranquille pour y achever un travail littéraire... »

M. et Mme Servain se consultèrent du regard, pendant que Pauline continuait :

« Cette dame — très correcte — prendrait ses repas dans sa chambre. Elle ne se nourrit que d'œufs, de lait et de fruits. Elle offre deux cent cinquante francs par mois, et encore pourrais-je être rémunérée comme secrétaire et dactylographe !... »

« Après tout... c'est à voir !... murmura M. Servain ébahi.

« Ce fut vite vu... et conclu... Dès le jour suivant, une dame de tenue parfaitement décente, aux bandeaux gris plats, à la robe noire puritaine, transportait ses valises dans la chambre dite d'Eva et installait sur la table, près du balcon, un fatras de lourdes papiersasses.

Geo, dépitée de l'innovation, fit grise mine à l'étrangère que Pauline, au contraire, cultivait avec assiduité. Mme Esqurol lui inspira un intérêt étrange. Bientôt employée à la mise en ordre du volumineux manuscrit, la jeune fille ne descendait plus qu'aux repas. Et le soir, elle remontrait encore chez la localaire, s'obligeant à converser jusqu'à une heure tardive.

« Vas-tu t'enrôler bas-bleu, toi aussi ? taquinait Geo. Car c'est un roman qu'elle élabore, ta dame Esqurol, probablement ?

Pauline prit un air de gravité révérende pour imposer le respect à l'audacieuse gamine, et consentit à expliquer :

« On peut appeler, sans doute, cette œuvre un roman, si l'on ne considère que la forme du récit. Mais les idées développées dépassent tellement la portée d'une simple fiction sentimentale !

« Je vois ça d'ici, d'après l'écrivaine, puisque le style, c'est l'homme ! riposta prestement l'effrontée. Quelque chose de pédat, de précheur, à la manière des tracts de l'Armée du Salut, ou de la Tisane des Shakers. Sûrement, je ne le lirai jamais, car moi, je ne goûte que les histoires imaginaires qui m'amuse et les naïvetés sentimentales qui me font pleurer... »

Pauline dédaigna de poursuivre cette dissertation littéraire. Mais, sans le secours de son aînée, Geo, peu après, se trouva renseignée sur leur hôte, grâce à ses propres observations et déductions. Et, triomphant devant sa sœur, elle exposa ses découvertes : « Quoi ! Mme Esqurol, sous le pseudonyme de « Spada », balayait contre l'oppression masculine, dans des journaux et des revues d'avant-garde, et présidait la Ligue féministe : La femme de demain ! »

« Eh bien ! ce rôle de champion des opprimées n'est-il pas honorable ? répartit bravement Pauline. Les hommes, depuis des siècles, abusent de leur force pour maintenir la femme en servage et accablent injustement l'autorité. Il n'est que temps de s'affranchir.

« Tu entends, papa ? Odieux tyran ! dit Geo monégasque. Mais gare aux hommes ! Si cette

amazone lance sur eux son bouquin, il y en aura deux ou trois assassinés !

Pauline, vexée, haussa les épaules.

« Plaisante ! c'est si facile ! Que sais-tu de la vie pour discuter ces questions graves ?

« Et toi, as-tu tant à te plaindre des hommes pour leur déclarer ainsi la guerre ? répartit Geo, du tac au tac.

(A suivre.)

Sommaire des Revues

Revue hebdomadaire. — 9 mars : Mgr Neveu, évêque auxiliaire de Reims ; L'héroïsme et le martyre de Reims. — Arthur Chuquet : Bismarck et les Allemands. — Henry Bidou : L'influence de George Sand. — L'ami des femmes. — Heodor Reyhnaud : Louis le Cardonné. — Louis Madelin : Les années françaises en Italie. — Mgr Belloc-Lowndes : Lilia. Traduit de l'anglais par M. Maury. — Manifestation nationale pour le 47^e anniversaire de la proclamation des députés alsaciens-lorrains. — Antonin Dubost, Paul Deschanel, Henri Welschinger, Jules Siegfried, Maurice Barrès, Stephen Pichon, Georges Clémenceau. — Memento bibliographique.

L'Instantané, partie illustrée de la Revue hebdomadaire, tirée chaque semaine sur papier glacé, peut être reliée à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

Envoyé, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

La pénurie des logements à Berne

La pénurie des appartements est telle, à Berne, que 260 familles avec 400 enfants se sont adressées à l'Office communal des logements...

La vie économique

Gare aux exploités !

Le Département d'économie politique publie un très long communiqué sur les amendes prononcées pour inobservation des ordonnances...

Cette publication fera réfléchir les réfractaires de la branche économique. Elle se termine par cet avertissement : « A l'avenir, le Département de l'économie publique communiquera à la presse... »

L'inventaire des pommes et des poires séchées

Communiqué de la division des marchandises du Département de l'économie publique. La division des marchandises du Département suisse de l'économie publique possède actuellement une réserve de pommes et de poires séchées...

Pour ne pas entamer la réserve de fruits séchés, d'autre part pour assurer l'approvisionnement de la population dans la mesure du possible, le Département de l'économie publique ordonne l'inventaire de toutes les réserves de pommes et de poires séchées.

Quiconque détient de ces fruits est tenu d'en informer la division des marchandises du Département de l'économie publique, à Berne, dans le délai de huit jours.

Sont exclus de l'obligation de déclarer leurs stocks, les négociants et débitants au détail (producteurs exceptés), dont les réserves de fruits séchés ne dépassent pas 500 kilos.

L'approvisionnement de la Suisse en essence

La demande avait été faite à la commission spéciale chargée de la fourniture d'essence pour automobiles et motocyclistes, qui lui avait accordé un nombre plus élevé de permis de circulation. Les conditions de notre approvisionnement en essence s'étant aggravées depuis février, la commission a décidé de ne pas prendre pour le moment de décision définitive.

Le ravitaillement en papier

Le Conseil fédéral a nommé M. de Dr. Louis Maish, avocat à Berne, directeur de l'office de ravitaillement en papier.

PROTECTION DE LA JEUNE FILLE

Le compte rendu de la vingtième assemblée nationale suisse de l'Association catholique pour la protection de la jeune fille vient de paraître. Cette assemblée, tenue à Berne les 3 et 4 octobre derniers, fut l'une des plus fécondes de la branche nationale de l'œuvre.

Publications nouvelles

André Fribourg : Croire, Histoire d'un soldat. Frontispice de Paul-Emile Colin. Un volume in-16, 4 fr. Payot et Co, Paris, 106, Boulevard Saint-Germain.

Retraite de Dames et de Mères chrétiennes, par J. Millot. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50. P. Féqui, Libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris (6^e), et à la Librairie catholique, Fribourg.

FRIBOURG

Conseil d'Etat

Séance du 19 mars. — M. Joseph Rossier, premier lieutenant d'infanterie, à Forel, est promu au grade de capitaine de landwehr.

Il approuve le projet d'endiguement de la Broye, complété et révisé, en amont et en aval du barrage alimentant l'usine de Champ-Nerney, près d'Ecublens, sous réserve de ratification par le Grand Conseil.

Il approuve les plans et devis présentés pour le remaniement parcelaire des Grands-Maraix, sur les territoires d'Aléans et de Grauges.

Pour la paix

Sur l'initiative de la « Société de droit international, siège central à Fribourg » et du Comité pour une paix durable à Genève vient d'être fondé l'« Institut catholique pour la paix et la réconciliation des peuples », siège à Fribourg. L'institut a pour but de travailler activement en faveur d'une paix générale, basée sur les principes du droit international et de la justice.

Pour le corps enseignant

S'empressant de correspondre au vœu de l'autorité supérieure, le conseil communal de La Tour a tenu à montrer sa sollicitude pour l'école en accordant à son instituteur, pour 1918, l'allocation de renchérissement entière, soit 250 fr.

Il est juste de souligner la générosité des communes qui n'attendent pas la dernière heure pour donner, en partie seulement, ou à contre-cœur, le témoignage de gratitude qu'on demande d'elles, mais qui répondent avec empressement au légitime appel qui leur est adressé.

Bazar de charité

L'entrefilet paru hier sous ce titre demande le complément suivant : Prière de bien vouloir envoyer les objets destinés au « Bazar » chez Mme Hyp. de Weck, rue des Epouses, jusqu'au lundi de Pâques inclusivement, à partir de mardi, 2 avril, directement, à la salle du rez-de-chaussée de la Maison de justice.

La ville de Romont et ses fonctionnaires

La commune de Romont a décidé, suite à la communication reçue de l'Instruction publique, de verser une allocation extraordinaire égale à celle de l'Etat, au personnel enseignant de la ville.

Une amélioration importante du traitement des fonctionnaires communaux a également été décidée.

Chez les sapeurs-pompiers de Fribourg

La Société des sapeurs-pompiers de Fribourg fera donner, demain soir, samedi, 23 mars, à 8 h., dans la salle de l'Hôtel de l'Etape, au 1^{er} étage, une conférence par le premier lieutenant Fernand Claraz, commandant de la compagnie de sauvetage.

M. Claraz parlera des pompes à moteur. Cette causerie sera d'un grand intérêt théorique et pratique. Aussi le corps des sapeurs-pompiers et le corps de sapeurs, ainsi que le public en général, y sont-ils cordialement invités.

Le crime de La Roche

Le juge d'instruction de la Gruyère a transmis hier à la Chambre d'accusation le dossier concernant le nommé Joseph Lehmann, de La Roche, repris de justice, actuellement détenu au château de Bulle. Lehmann est inculpé d'avoir assassiné, il y a douze an, le soir du 15 août 1906, à La Roche, M. Célestin Roulin, domestique à La Praz. L'enquête instruite alors n'avait pas donné de résultat.

Ce n'est que dernièrement que L. a été dénoncé par sa femme, comme l'auteur du meurtre de l'infortuné Roulin. Il serait également mêlé à une affaire d'infanticide.

100 grammes de beurre

La Centrale cantonale du beurre nous informe que, dans le canton de Fribourg, la ration mensuelle du beurre est encore de 150 grammes. La réduction à 100 grammes anticipée fixée par le communiqué de l'Office fédéral du lait n'est prévue que pour les cantons non-producteurs, qui ne sont pas à même de suffire aux caries. Ce n'est donc pas le cas pour notre canton, qui servira avant tout convenablement et réglementairement tous ses habitants.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, vendredi, à 8 h. 1/2, répétition générale pour le concert.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

L'offensive allemande

Bulletin anglais

(Havas). — Communiqué officiel du 21 à 22 h. 20 : Ce matin, vers 8 heures, à la suite d'un violent bombardement, par des obus explosifs, de nos lignes avant et des zones arrière, l'ennemi a lancé de puissantes attaques sur un front de plus de 80 km., entre l'Oise (région de la Fère) et la Senna (région de Croisilles), faisant en même temps plusieurs démonstrations d'artillerie sur un large front, au nord du canal de La Bassée et dans le secteur d'Ypres. L'attaque, qui était depuis un certain temps en préparation, a été poussée toute la journée avec une vigueur et une énergie extrêmes. Les assaillants sont parvenus à franchir nos lignes d'avant-postes et à pénétrer dans nos positions de combat sur un certain nombre de points. Les attaques, exécutées en formations massives, ont été fort coûteuses pour l'ennemi qui a subi des pertes extrêmement élevées. La bataille continue avec une grande violence sur toute l'étendue du front. Nous avons observé, au cours de la journée, de nombreux coups de main à l'intérieur des lignes allemandes, comprenant des unités de la garde, spécialement entraînés en vue d'une grande attaque et qui ont déjà été identifiés. De l'examen des cartes prises, indiquant les progrès accomplis, il résulte que l'adversaire, en aucune partie de ce large front, n'est parvenu à atteindre ses objectifs.

(Havas). — On mande en date du 20 mars : Une proclamation présidentielle a été publiée aujourd'hui, autorisant le Département de la marine à réquisitionner tous les bâtiments figurant sur les registres des Pays-Bas, actuellement dans les eaux territoriales américaines, pour les utiliser durant la guerre, et à employer tous les dits navires suivant les besoins essentiels ayant un rapport avec la poursuite de la guerre contre l'Allemagne. Des compensations pour l'usage des navires seront accordées aux armateurs par le bureau de navigation des Etats-Unis, conformément aux principes de la loi internationale. Les navires recevront un équipage et seront équipés et administrés par le Département de la marine, pour le bureau de navigation des Etats-Unis, selon qu'il jugera utile de le faire.

En rapport avec cette mesure, M. Wilson a publié la déclaration suivante : « Depuis quelques mois, les Etats-Unis et leurs alliés d'Europe sont en négociations avec le gouvernement néerlandais, en vue d'arriver à un accord sur des questions commerciales. Une déclaration très nette, au sujet du caractère de ces négociations, a été communiquée, le 12 mars, au parlement hollandais par l'intermédiaire du ministre des affaires étrangères des Pays-Bas. Comme la dit cette déclaration, les négociations sont basées sur deux propositions fondamentales : 1^o Les Etats-Unis et leurs alliés facilitent l'importation en Hollande de vivres et autres produits nécessaires au maintien de la vie économique ; 2^o La Hollande rétablira sa marine marchande dans une activité normale. »

(Havas). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Havas). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Havas). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Havas). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Havas). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Havas). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Havas). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Havas). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Havas). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Havas). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Havas). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Havas). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Havas). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Havas). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Havas). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Havas). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Havas). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Havas). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Havas). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Havas). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Havas). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Havas). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

L'armée austro-allemande en Russie

(Wolff). — Le président du Conseil Eden a prononcé, à Linköping, un grand discours. Il a résumé ainsi le programme à suivre : « Politique de neutralité inébranlable, politique commerciale correspondante, collaboration du gouvernement et du peuple, développement de la production du pays et réalisation d'une politique démocratique claire. »

Concernant les Iles Aland, le président Eden dit que le gouvernement suédois a toujours réclamé le démantèlement et des garanties plus fortes contre l'emploi des Iles dans un but militaire. C'est seulement après la pétition des habitants d'Aland, demandant la réunion des Iles à la Suède, que le gouvernement put relever ce côté de la question. Sa réponse a été exprimée dans le discours du roi à la députation d'Aland. C'est sur cette base que le gouvernement a l'intention d'agir, et il en a informé le gouvernement finlandais et les autres intéressés.

(Wolff). — La grande commission du Reichstag a repoussé aujourd'hui, par 12 voix contre 10, la motion des socialistes demandant d'évacuer les Iles Aland et de ne pas se mêler des affaires intérieures de la Finlande, ni par des envois de troupes, ni par des livraisons d'armes.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

Les prêts américains

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend que des hommes peu connus, à l'exception du ministre des affaires étrangères Arion, qui a déjà participé à divers gouvernements. On attend la reprise immédiate des pourparlers de paix et leur prochaine conclusion.

(Wolff). — On mande en date du 20 mars : Le cabinet Marghifan est définitivement constitué depuis mardi. Il a prêté serment dans la journée de mercredi. Il ne comprend

Monsieur Henri Schopfer, à Laupan;
Madame et Monsieur Frey-Schopfer et leurs enfants, Pierre et Ivan, au Locle;
Mademoiselle Gabrielle Schopfer, à Moscou;
Madame et Monsieur Heinrich-Schopfer, à Hambourg;
Mademoiselle Ida Schopfer, à Bösingen;
Madame et Monsieur Blaser-Schopfer et leurs enfants, à Guin;
Madame et Monsieur Lanz-Schopfer, à Neuenegg;
Les familles Schopfer, à Genève; Madame et Monsieur Hartwig-Burissier et leurs enfants à Moscou, ont la profonde douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME
Catherine SCHOPFER
née BURGISSER

leur chère épouse, mère, grand-mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, et tante, décédée paisiblement le 19 mars, à l'âge de 71 ans. L'enterrement a eu lieu à Bösingen, aujourd'hui 23 mars, à 9 heures.

R. I. P.

Transports funèbres
à destination de tous pays.

A. MURITH
Fribourg

Magasins: Rue de l'Université et Rue du Lydie
TELEPHONE 369.

Garçons sérieux - Artisans sérieux
Clerges, etc.

GRAND CINÉMA CENTRAL
CASINO SIMPLON 3 MINUTES DE LA GARE

Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 mars, à 8 1/2 h. du soir
Matinée dimanche, de 2 1/2 à 6 h.

Une bataille de nuit
cinématographie sur le front italien
Actualité sensationnelle

Mlle Régina Badet
DANS LE
LOTUS D'OR
Drame en 6 actes

Tram gratuit à la sortie pour les places prises en location chez M. Feldmann, 5, rue de Romont.

La Semaine sainte, relâche

Le plus puissant **DÉPURATIF DU SANG**, spécialement approprié à la

Cure de printemps
que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le

THÉ BÉGUIN

qui guérit: dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczéma, etc., qui fait disparaître: constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc.
qui permet la guérison des nœuds, varicoles, plaies, jambes ouvertes, etc.
qui combat avec succès les troubles de l'âge critique.
La boîte: Fr. 1.50 dans toutes les pharmacies.

Dépot: A FRIBOURG: Bourgnecht & Gottrau, Lapp.

Genève **HAUTE MODE** Paris
Maison A. de Remy
2, Avenue des Alpes
FRIBOURG

Dès ce jour, modèles nouveaux printaniers
Nota. — M^{me} de Remy sera elle-même à son magasin de Fribourg depuis le 29 mars au 8 avril prochain, avec les derniers modèles des premières maisons de Paris.
En attendant, un personnel entendu est à la disposition des clientes.

MISES PUBLIQUES

Le soussigné vendra, samedi 23 mars, à 1 h. à la ferme de Bethléem, près Fribourg, 5 vaches dont 1 prête au veau, 1 taureau de 16 mois, 1 veau de 10 mois, 1 monton, 1 brebis, 3 porcs de 8 mois, 32 poules, clochettes de vaches, 1 char, perches de clôture et d'arrosage, etc. Paiement au comptant.
L'exposant: Jean Baechler.

ON DEMANDE un bon charretier
de 20 à 30 ans pour conduire deux chevaux. Bon salaire. Entrée tout de suite.
S'ad. à M. François Picot, rue de la Colombière N° 21, Nyon (Vaud).

On demande CUISINIÈRE
S'adresser sous P 1657 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE une lessiveuse
S'adresser sous P 1659 F à Publicitas S. A., Fribourg.

un employé
connaissant tous les travaux de bureau et si possible la sténodactylographie et l'allemand. Situation d'avenir et bien rétribuée. 1825
Adresser les offres par écrit sous P 1648 F à Publicitas S. A., Fribourg.

250,000 cigares
fins, d'outre-mer, 42 fr. le mille, 100 à l'essai 4 fr. 20. Cigares Special, grand facon 6 fr., Union, 7 fr. 50, Manila, grand facon 8 fr. Brissago, 6 fr. 20 Toscani, 6 fr. 20.
Offres: S. Dümlin, Bâle.

A LOUER
pour le 25 juillet, avenue de Pérolles, appartements de 1, 4 et 5 chambres et mansarde, avec tout le confort moderne. 949
S'adresser à M. Cimma, ferblantier, Pérolles.

A LOUER
logements de 3 à 5 chambres et locaux divers pour bureaux, magasins, entrepôts et caves industrielles.
S'adres. chez M. H. Hogg-Honn, Avenue du Midi, 17.

Printemps 1918

Travail soigné



Vêtements modernes

Grâce à des achats considérables, faits en temps opportun, nous pouvons offrir à nos clients, ce printemps, un choix élégant de

COMPLETS

d'excellente qualité et d'une coupe irréprochable, à un prix très avantageux. Nous engageons notre clientèle à visiter notre magasin. Elle pourra mieux se convaincre du choix important que nous mettons à sa disposition.

Nos prix: 60, 70, 80, 85, 90, 100, 110, 120

A qualité égale, toujours meilleur marché

Grand choix en pantalons à 8, 10, 12, 15, 18, 20, 22, 25, 30 fr

Grand assortiment en vêtements p. jeunes gens et garçons, aux prix les plus avantageux

KRENER-NAPHTALY, Fribourg
24, Rue de Romont, 24

Vous trouvez encore de la chaussure à relativement bon compte

| Nous expédions contre remboursement | | Achetez sans tarder | |
|--|-------|---------------------|---|
| | 17-21 | 22-26 | |
| Bottines enfants, cuir ciré, bouts fer | | 7. — | Bottines pour dames, cuir ciré, bouts sur 1 forme |
| " " " souple, bouts fer | 6.50 | 8. — | " " " " forme large |
| " " " avec talons, bouts | | 11. — | " " " " en box, élégant |
| " " " chevreau, bouts vernis, Derby | | 13. — | " " " " Derby, talons hauts |
| | | | " " " " " bouts vernis |
| | | | " " " " " hants lige |
| Bottines p. garçons et filles, non doublées, ferrées | 13. — | 15. — | " " " " " bouts vernis |
| " " " " tige haute ferrées | 15.50 | 18.50 | " " " " " à boutons, bouts vernis, très soignées |
| " " " " couture derrière | 15.50 | 18.50 | |
| " p. dimanche, jolie forme | 13. — | 15.50 | Napolitains pour hommes, pour travail, ferrées |
| " " " " non doubl. | 13.50 | 16. — | Souliers militaires, à soufflets, ferrés |
| " " " " en box, souple | 15. — | 17.50 | " " " " " hauts |
| " " " " avec crochets, boxcal | 17. — | 19. — | " " " " " en veau, non ferrés |
| " " " " à boutons, en box | 15. — | 17. — | Bottines pour dimanche, Derby, non ferrées |
| " " " " " bouts vernis | 15.50 | 17.50 | " " " " " non doublées |
| " " " " " en veau, non doublées, extra | 19. — | 22. — | " " " " " en box " élégantes |
| | | | " " " " " très modernes |
| Bottines pour garçons, avec bouts | | 20.50 | " " " " " qualité extra |
| " " " " Derby, non doublées | | 22. — | " " " " " en peau de veau |
| " " " " façon militaire, ferrées | | 23. — | " " " " " de montagne, ferrage à volonté |
| Souliers napolitains, garçons, très solides, ferrés | | 22.50 | |

Chaussures Modernes S. A.

J. MARTY, gérant

Rue de Romont, 26 FRIBOURG Demandez le catalogue

SALLE DE LA GRENETTE, FRIBOURG
Vendredi, 22 mars 1918, à 8 heures 15 du soir

CONFERENCE
avec projections lumineuses, et autorisation spéciale du service photographique de l'armée française
par M. GUSTAVE CHAUDET
rédacteur du Gymnaste Suisse et corr. spondant de la Revue de Lausanne

Sujet: **A VERDUN**

Prix des places: Premières, Fr. 2; Secondes, Fr. 1. — Une partie de la recette sera versée à une œuvre de bienfaisance de la ville de Fribourg. — Location à l'avance, chez M. Von der Weid, magasin de musique, rue de Lausanne.

NOUS DEMANDONS
plusieurs chefs mineurs capables ET UN
chef de chantier
à des conditions favorables. — S'adresser aux Mines de charbon de Semales S. A., La Verrerie (Fribourg). 1542

Vente de meubles

Il sera exposé aux enchères publiques, samedi 23 mars, dès 10 h. du matin, au N° 98, rue Zähringen, une chambre à coucher, divers meubles, chaises, tables, bahuts, lampes, suspensions, pendules, glaces et tableaux, quelques lits et petites tables en sapin, bijoux de fantaisie, bibelots, vaisselle, fourneau à repasser, malles et sacs de voyage, etc.

A ENLEVER
tout de suite

3 banques;
1 rayonnage complet état neuf
provenant du magasin de confection

A L'ENFANT PRODIGE
S'adr.: Hôtel de la Tête-Noire, rue de Lausanne.

A VENDRE
une jument brune de confiance
âgée de 11 ans, de piquet; mais
libre pour 1918. 1632
Ad. L. Delabays, à Cressier-s.-Morat.

On demande à louer
une jolie chambre meublée à
un li, bien exposée et située non
loin de la gare. 1574
S'adresser sous chiffre P 1579 F
à Publicitas S. A., Fribourg.

Papiers peints
Immense choix. Très bon marché
chez F. BOPP, Ameublement,
rue du Tr. Fribourg.

LA GRANDE LIQUIDATION PARTIELLE

DU

Magasin „Au Printemps“ finit dans peu de jours

Pour nous débarrasser de toute la marchandise avant l'évacuation des locaux, nous faisons, à l'occasion des fêtes de Pâques, de nouveaux grands sacrifices sur les articles en magasin. Que tout le monde en profite!

Complets, manteaux, pantalons pour hommes et enfants, manteaux, jaquettes, jupons pour dames et fillettes.

Hoirie Maurice NORDMANN.
2, rue de Romont - FRIBOURG - Square des Places.

Une partie de l'agencement du magasin tels que: étalage, rayons, glaces, est encore à vendre.